Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260605-D20260616-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 23
votants : 28

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze minutes, le cinq juin, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Maxime Herlédan, Maire.

Objet :
2026-06-16
Association Le Souvenir Français
Attribution d'une subvention

Date de convocation du Conseil municipal :
22 mai 2026

PRÉSENTS : M. HERLÉDAN, M. SALAÜN, Mme TINÉVEZ, M. QUENTEL, Mme LECOMPTE, M. COMBROUX, M. BOURAYA, Mme CLOAREC, M. DA FONSECA, Mme BARILLEC, Mme ARPHEXAD, M. BLEUNVEN, Mme LALÇON, M. POCHAUVIN, Mme FAGOT, Mme DIVERRES, M. POULIQUEN, Mme LE MEUR, Mme VANZÉE - LEBRIS, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme GESTIN, M. CHEVÉ.

Absents ayant donné procuration :

Mme EVEN	procuration à	Mme LECOMPTE
M. BICREL	procuration à	M. Le Maire
M. CHEVAL	procuration à	M. QUENTEL
M. JOLY	procuration à	M. SALAÜN
Mme COTTON-KERSIMON	procuration à	Mme VANZÉE - LE BRIS
Mme LE PAGE	procuration à	M. QUÉRÉ

Absents :

Secrétaire de séance :
M. DA FONSECA

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260605-D20260616-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2026-06-16

Éducation

ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANÇAIS
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Rédacteur : Marc Quéré
Rapporteur : Marie-Christine Tinévez

L'association Le Souvenir français sollicite une subvention d'un montant de 400 € pour l'organisation d'une action mémorielle à destination des élèves de CM1/CM2 des écoles de la Ville.

Il est proposé au Conseil municipal d'octroyer, dans le cadre de la promotion à la vie associative, une subvention d'un montant de 600 € à l'association Le Souvenir Français.

L'association Le Souvenir Français rassemble en 2025 plus de 75 000 adhérents, regroupés dans près de 1 600 comités locaux. Chaque année les adhérents organisent des milliers d'initiative.

L'association sollicite une subvention d'un montant de 400 € pour l'organisation d'une action mémorielle à destination des élèves de CM1/CM2 des écoles de la Ville.

La Seconde Guerre mondiale est au programme scolaire de ces classes et l'association prévoit une visite guidée du Musée Mémoires 39-45 de Plougonvelin.

Les trois écoles sont concernées, à raison de six classes bénéficiaires.

La Ville de Gouesnou s'est dotée d'une politique mémorielle volontariste, notamment par le cofinancement d'une thèse consacrée au drame de Penguérec, déclinée récemment en bande dessinée par les auteurs Kris et Florent Calvez et l'édifice d'un mémorial américain sur le site de Bourgneuf - Fourneuf.

Compte-tenu de la probabilité de l'absence de soutien du Conseil départemental du Finistère et après examen par la commission Moyens généraux, il est proposé au Conseil municipal, d'octroyer, dans le cadre de la promotion de la vie associative, une subvention d'un montant de 600 € à l'association Le Souvenir Français.

Annexe :

- Dossier de demande de subvention

Avis de la commission Moyens généraux du lundi 1er juin 2026 : Favorable à l'unanimité
Jean-Pierre Combroux ne prend part ni au débat ni au vote.
Avis de la commission Solidarités-Éducation du mardi 2 juin 2026 : Favorable à l'unanimité
M. Jean-Pierre Combroux ne prend part ni au débat ni au vote.
Avis de la commission Vie locale du mercredi 3 juin 2026 : Favorable à l'unanimité

LdF

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260605-D20260616-DE

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité
M. Jean-Pierre Combroux ne prend part ni au débat ni au vote.

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance

Louis Da Fonseca

Le Maire

Maxime Herlédan

MAIRIE DE GOUESNOU
29850